

Je me suis trompé d'orientation en faisant un stage d'huissier

Par **jupiter33**, le **12/10/2017** à **15:39**

Bonjour ,

Après un master 2 , je suis actuellement en stage dans une étude d'huissier .

J'adore le droit mais je me rends compte que je n'ai pas la " carapace " pour être huissier de justice .

Quels sont d'après vous les plans " B " pour changer d'orientation sans trop perdre de ma formation ?

J'ai pensé à faire un master 2 " droit des affaires " à l'INSEEC qui a une scolarité qui démarre en Mars 2018 .

Je ne sais pas si cette formation est valable ?

Merci de vos retours si vous avez des échos sur la qualité de la formation de l'Inseec et d'éventuelles suggestions de réorientation immédiate en attendant la rentrée de Septembre 2018 pour candidater dans un master de droit notarial qui semble plus adapté à ma personnalité .

Merci de vos retours.

Cordialement

Par **marcu**, le **12/10/2017** à **17:28**

Bonjour,

Honnêtement l'INSEEC c'est pas top, sur Bordeaux Kedge est beaucoup mieux. Après dans le secteur il y a La Rochelle Business School qui est bien et Toulouse Business School qui est bien classée.

Personnellement je vous conseille d'effectuer des stages dans d'autres domaines durant cette année pour renforcer votre dossier et permettre d'être accepté en master droit notarial

Par **jupiter33**, le **12/10/2017** à **19:07**

Bonjour ,

Merci beaucoup de votre réponse.

Je suis d'accord avec vous , j'avais pensé a l 'Inseec Bordeaux car ils ont une scolarité qui démarre en Mars .

Kedge et la Rochelle BS sont de véritables grandes écoles de commerce et la scolarité démarre en Septembre .

Je vais suivre votre conseil et chercher un stage chez des notaires et autres autres domaines juridiques même si ce n'est pas évident a trouver.

Bien cordialement ,

Par **enqueteur57**, le **12/10/2017** à **23:06**

bonjour

Le fait de ne pas avoir de M2 notarié ne vous empêchera pas de trouver un stage chez un notaire si c'est ce qui vous intéresse tant que c'est du droit ca devrait marcher.

Pour avoir travaillé dans le notariat, honnêtement les notaires étaient assez ouverts à des master pas forcément notariés. Par exemple une clerc avait un M2 en droit constitutionnel, un autre en contentieux et l'autre en pénal.

Si il y a une branche qui est ouverte à la diversité des master c'est bien le notariat qui est déjà de base un métier qui aborde des droits divers.

Pour trouver un stage, n'oubliez pas de relancer car les notaires et autres juristes ont beaucoup de demandes. Beaucoup de stagiaires oublient de relancer. Je le sais car j'avais fait en stage RH en tri de cv et honnêtement peu de stagiaires font la démarche de la relance. Donc n'oubliez pas de relancer sans se dire que va t-on penser de moi, je vais passer pour un casse-pied etc. et même si on vous rembarre il ne faut pas abandonner. Personnellement j'ai envoyé des tonnes de cv quand je cherchais un stage et donc je sais que les non peuvent être décourageants parfois mais persévérer vaut vraiment le coup.

Par **jupiter33**, le **06/02/2018** à **16:37**

Bonjour a tous ,

Je viens de suivre vos conseils et j'ai trouvé un stage de 6 mois dans une étude notariale.

Je vais donc me présenter en Master 2 de droit notarial .

Si je suis refusé , alors je vais tenter le CFPN et si refusé aussi , je vais tenter un autre Master 2 en rapport avec le notariat : Gestion du patrimoine ou droit de l'urbanisme pour étoffer mon CV et tenter a nouveau un master 2 droit notarial et le CFPN . Que pensez vous de cette stratégie ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/02/2018** à **08:02**

Bonjour

Merci pour ce retour

Bonne chance pour la suite !